

CERTIFICAT DE CONFORMITE

suivant l'arrêté du 19 décembre 2018 fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R.556-3 du code de l'environnement

PERL ENVIRONNEMENT

11 rue Louis Lumière
FRANCE - 21160 - MARSANNAY-LA-COTE

Avec pour bureau central :

PERL ENVIRONNEMENT
11, rue Louis Lumière - FRA - 21160 - MARSANNAY-LA-COTE

Et les autres établissements mentionnés en annexe

Satisfait aux exigences de l'article 3 de l'arrêté du 19 décembre 2018 et des parties 1 version décembre 2018 et 5 version de décembre 2018 de la série de normes NF X 31-620, pour délivrer des attestations garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement, y compris sur le fondement d'étude de sol établie par lui-même conformément aux exigences de la partie 2 version de décembre 2018 de la norme NF X 31-620.

Date de début de validité :

12 mars 2020

Date de fin de validité :

11 mars 2025



Accréditation n°5-0012
Liste des sites accrédités
et portée disponible sur
www.cofrac.fr

Pour le Directeur Général



Responsable du Pôle Certification
Environnement, Sécurité et Performance

Numéro de certificat 36604 - 0

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 36604 rev.0

Bureau central :

Etablissement de Marsannay-La-Cote

Nom de l'établissement certifié	Adresse de l'établissement	Numéro SIRET de l'établissement
PERL ENVIRONNEMENT Etablissement de Marsannay- La-Côte	11, rue Louis Lumière 21160 MARSANNAY-LA- COTE	830 230 322 00034
PERL ENVIRONNEMENT Etablissement d'Ingersheim Agence GRAND EST	163, route de Colmar 68040 INGERSHEIM	830 230 322 00042

– FIN DE LISTE –